

Lo tenot : (le cuvier)

Autor(en): **D.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

veste du dimanche, toute de grisette avec des basques courtes qui lui tapaient le bas du dos. Je l'invitai à s'asseoir et à me conter le but de sa visite tandis que j'achevais de me raser — on ne se gêne point d'un simple.

Il resta un moment le buste incliné, la tête dans ses mains, dans l'attitude d'un homme accablé sous le poids d'une grande douleur. Enfin, il leva sur moi ses yeux malheureux et me dit, en ravalant sa salive :

— Savez-vous, monsieur... je suis saoul de la vie... oui, saoul de la vie.

Je ne voyais pas bien où il en voulait venir. Il poursuivit :

— J'ai « rangé mes affaires », mon testament est fait et, ça y est, je m'en vais...

— Vous voulez vous en aller... Mais où ?

— Je suis saoul de la vie... je veux mourir. On me maltraite dans ma famille, on se moque de moi au village. J'en ai assez, je veux m'en aller... Je suis saoul de la vie.

Des larmes coulaient sur ses joues tannées. Je lui mis une main sur l'épaule.

— Mais, mon cher ami, depuis quand avez-vous une telle pensée?... Il n'est pas plus facile de quitter la vie que d'y entrer. Et puis, vous vous faites des idées ; vous croyez qu'on vous maltraite et qu'on se moque de vous ; ce n'est pas le cas, j'en suis certain.

Il me regarda et reprit :

— Me prenez-vous pour un fou ?... Je ne le suis pas comme on le croit ; je sais que mes frères ne m'aiment pas, qu'ils m'ont dépouillé autant qu'ils l'ont pu de ma part de patrimoine. On me laisse entendre, maintenant que je n'ai presque plus un sou, que je suis une bouche inutile...

Il se passa la main sur le front comme pour en exprimer toute la pensée.

— Un jour, à la grange, je reçus un cri sur la tête ; on voulait me faire croire à un accident ; mais, moi, j'avais vu, et je n'ai rien dit.

Je restai cloué à ma place devant cette tristesse d'une pauvre vie étalée ainsi devant mes yeux. J'aurais voulu la prendre toute et la jeter bien loin de lui. J'aurais ainsi effacé de sa mémoire ces choses tristes et y faire entrer un peu de soleil. Peut-être, en l'amusant, me dis-je, en le distrayant de ses sombres pensées...

Je pris soudain un air détaché et lui dis en souriant :

— Alors, c'est donc vrai, Frédéri, vous vous mariez ?

Son regard devint rieur, subitement.

— Moi, ... allons donc, qui dit ça ?

— Mais, tout le monde ; on parle même du mois prochain.

Il rit cette fois pour tout de bon.

— Ah ! ah ! ah ! avec qui ? Avec le pantin à ceux des Râpes ! (Le pantin à ceux des Râpes était un mannequin placé dans un champ de pavots pour éloigner les oiseaux.)

Son rire était si franc qu'il me fit plaisir.

— Ah ! ah ! ah ! les gens sont bons... Venez-vous prendre un verre ?

Sans se fâcher de mon refus, il partit en riant, ayant oublié qu'il était venu « saoul de la vie ».

Les simples ont ceci de bon qu'ils ne sauraient examiner deux pensées à la fois : l'une chasse inévitablement l'autre.

Tel Frédéri, mon simple ami...

CH.-GAB. MARGOT.

Réglementation. — On se plaint déjà — à tort ou à raison — des dispositions de la loi sur le repos du dimanche, dont nous sommes dotés. Laissons-la donc déployer quelque temps ses effets, puis, si le 24 septembre elle ne nous va décidément pas, eh bien, nous dirons *Non*. Patience donc.

En attendant, voici de nouvelles réglemen-

tations adoptées à Sheffield, pour la police des rues, le dimanche :

« Il est interdit aux marchands de journaux de crier le sommaire des feuilles qu'ils débiteront le dimanche. Ce jour-là, une interdiction semblable est faite aux marchands des rues ; seuls les laitiers sont autorisés à crier et cela jusqu'à neuf heures du matin seulement, et le soir, à partir de sept heures. Tout propriétaire de camion, de tombereau ou d'un véhicule quelconque destiné à transporter de lourdes charges devra en garnir les roues avec du cuir, du caoutchouc ou une autre matière pouvant amortir le bruit ».

Lo tenot (le cuvier).

Attiutadé vaï stace, que l'est mon père-grand que me la contave — vo sèdd prao, le père Jeannò dé la Tsenalietta, que modave avoué onna crossetta, du que l'avai zù n'attaqua ; lai a onco daï villiè dzins pé Tserdena que l'ont prao zù iu, din lo teim, cheta quie dévant su on bouteliu à traï pi.

Quand don stu Jeannò l'étaï on valottet d'onna dozanna d'annaïe, restave avoué sa mère pé Sinsephorin, ma l'allave ti lè dzo à Vevà, à l'écoula dao bailli, avoué on par dé lurons qu'avion dza recordà to cin qu'on poave recorda à l'écoula dè Sinsephorin.

Dé bi savà qu'adan ne l'ai avai min dé tsemin de fai, min dé bateau à vapeu, ne rein dé tot chi commerço que l'ai a ora po tserrotta lo mondo. La pousta ne passave què dou iadzo pé senanna. Cliad valottets tracivan à pi pé lo grand tsemin dè Vevà, ao bin daï iadzo s'aguellivan su lo derrai d'on tzer. Daï iadzo assebin s'infatavon deim n'a liquietta que l'étaï à n'on Gris dè l'épetau dè Sinsephorin que la lao prêtave quand l'étaï dè bouna.

On iadzo que cliao yalets s'inmodavan su lo lè, ma rièrè-grand lao fà :

— Du que vos à la liquietta, vo faut sta vepra mè ramenà cève noutron tenot que l'est pé Vevà : mè fara fauna la senanna què vint po fère la buya.

— Va què saï de ! No l'attatsérin derrai la liquietta.

Ein venian cève, apri l'écoula, mon père-grand va din lo tenot à sa mère, avoué ion daï bouhé. Lè z'autrés ramavon grà din la liquietta. L'avion attatši lo tenot à la liquietta avoué on bet dé cordetta. Ma quand sont arrevà pé lè Gonalles, vouaique on dzoran dé la metzance que vint tot per on coup à soellià, avoué daï z'ellià, dè la plidze et daï pucheinté débordonnaie dé tonnerro... Cliaio dé la liquietta, tot épaïri, copont la cordetta dzo tenot que lè gravave dè traci, ramont tant que poavont vé la terra po queri dao sécou. Ma fai lè dou coo din lo tenot sè sont cru fotus et l'ont fà daï bramaïe qu'on ouïessaï du lè Gonalles. Lo dzoran lè za tsampa via dévers la Savoy et lo pourro petit Jeannò ne sè peinsave perein mè dè revaire sa mère.

Per bounheu, pé lo maïtin dao lè, lai avai onna barqua que l'a pra elliao naufradzi por lè mena tant qu'à Singingotte.

Lè Savoyà lè zont bin fa medzi et baïré, lè z'ont retsandà à tsavon, lè zont fa drumi bin adrai et lo dzo in apri, lè zont ramenà avoué lo tenot su on tzer tant qu'à Sinsephorin io nion ne sè cryai dè mè lè revaire...

Quand mon père-grand m'avai cin conta, din son villio teim, l'étaï adi po pliora ein sè resovegnin dè la frousse que l'avai zue din chi tenot et, ein trésin sa capa dè su sa tita, réci-tavé adi lo chaumo cent et tré :

Bénissons Dieu, mon âme, en toutes choses !

D. B.

Retirés des affaires.

M. et Mme Bifard étaient épiciers depuis trente ans dans la rue du Faubourg-Saint-Denis ; tous les ans, ils déclaraient qu'ils en avaient assez, qu'ils allaient céder et se retirer à la campagne. Tout commerçant parisien n'a qu'un rêve, finir ses jours au milieu du calme des champs ; mais les Bifard, enchaînés par l'habitude, ne cédaient jamais et remettaient toujours leur départ à l'année prochaine.

Ils n'avaient pas d'enfant et avaient amassé une petite fortune.

Un jour, cependant, ils se décidèrent.

Ils annoncèrent la nouvelle à leurs clients.

— Mon Dieu, oui, madame, disait Mme Bifard, nous nous retirons, nous en avons par-dessus la tête ; nous avons assez travaillé, il est temps de nous reposer. Nous ne sommes pas millionnaires, nous avons de quoi vivre.

— Etes-vous heureux ! Avez-vous de la chance ! répondaient les clients, les regards pleins d'envie.

— Nous nous retirons à la campagne ; nous avons acheté une villa à Bois-Colombes avec un petit jardin ; mon mari le cultivera, il faut bien faire quelque chose ; voilà trente ans que nous sommes esclaves, il est temps d'en finir !

Bifard se réjouissait avec sa femme ; il se frottait les mains toute la journée : chacun sait que cette mimique indique qu'on est plongé dans la plus grande joie. Pourtant, lorsque le nouvel acquéreur vint prendre possession de la boutique, les Bifard éprouvèrent un serrement de cœur ; cela leur produisit une pénible impression de voir des inconnus s'installer à leur comptoir.

C'étaient des jeunes gens, le mari et la femme.

Suivant l'usage, les Bifard restèrent quelques jours avec eux pour les mettre au courant, puis ils partirent pour Bois-Colombes.

— Enfin ! s'écria Bifard, nous allons être tranquilles et pouvoir jouir un peu de la vie.

— Ce n'est pas trop tôt, ajouta Mme Bifard ; nous ne serons plus à la merci des clients ; ils ne sont jamais contents ; les uns sont grossiers, les autres ne paient pas ; ce sont les plus mauvais.

Il faut tout supporter.

— Nous avons de quoi vivre, dit avec orgueil Bifard ; nous nous sommes privés de tout pendant trente ans, nous allons prendre du plaisir.

— Les clients nous regretteront, soupira Mme Bifard.

— Moi, je ne les regretterai pas, dit M. Bifard d'un ton dégagé.

Cela alla bien pendant quelques jours ; occupés de leur installation, les deux rentiers ne s'ennuyaient pas.

Mme Bifard vaquait aux soins du ménage, allait au marché : elle faisait ses achats elle-même ; elle avait une bonne, mais elle ne lui accordait aucune confiance : elle avait eu trop affaire aux domestiques pour ne pas savoir à quoi s'en tenir sur leur compte.

Chaque fois qu'elle revenait de chez l'épicier :

— Quel voleur ! s'écriait-elle, voilà des sardines qu'il a le toupet de vendre trente-cinq centimes ; elles ne lui reviennent qu'à deux sous.

— Nous les vendions cinquante centimes, disait Bifard.

Elle se plaignait que les denrées étaient falsifiées.

— Tiens, disait-elle à son mari, ce café, c'est moitié haricots et brique pilée.

— Tu sais bien que dans le gros on n'en trouve pas d'autre, répliquait Bifard.

D'autres fois, elle s'écriait :

— Il y a vraiment trop de sciure de bois dans le chocolat ! Dans le nôtre, il n'y en avait pas tant. Il n'y a plus d'honnêtes gens !

Quand ils furent installés, Bifard s'ennuya.

— Va te promener, lui disait sa femme.

Il alla se promener, la canne à la main, comme un bourgeois ; cela ne l'amusa pas, il pensait à son épicerie.

Il essaya du jardinage sans plus de succès.

Il se rabattit sur la lecture.

Il prenait un journal, mais rien ne l'intéressait, sauf la mercuriale.

— La mélasse a augmenté, disait-il à sa femme.

— On y ajoutera davantage de gélatine, répondait-elle.

— En revanche, le sucre a baissé.

— Notre épicier ne baisse pas les prix, lui !

— Dans une maison sérieuse, on augmente toujours, on ne baisse jamais, concluait sentencieusement Bifard.